

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR du 1<sup>er</sup> décembre 2009

### Membres du conseil de l'UFR présents ou représentés :

K. BELABAS (représenté), B. BERCU, S. CHAUMETTE (représenté), J-F. DOMENGER, (représenté), R. STRANDH, F. VANDERBECK, O. AUMAGE, H. BEAUGENDRE, P. DESBARATS, A. GRIFFAULT, A. GUERMOUCHE, A. HARTMANN, G. RICOTTA (représenté), P. BOURREAU, C. BON ST COME, C. DURAND (représentée), M. HINNENBERGER, C. METIVIER, A. BOURGEADE (représenté)

**Invités présents :** M. DELEST, J-F JAULENT.

**Excusés ou absents :** F. KRIEF, P. THIEULLEN, G. CARBOU, C. CHARPENTIER, Y. ZHOU, E. BARBOZO, I. CHAMPION, G. SAVARY, M. VILLENEUVE.

Le quorum étant atteint, le conseil délibère selon l'ordre du jour suivant :

- 1° **Approbation du procès-verbal du conseil d'UFR du 15 juillet 2009**
- 2° **Budget 2010**
- 3° **Nomination du directeur de l'Ecole de Mathématiques et Informatique**
- 4° **Questions diverses**

### 1° **Approbation du procès verbal du conseil d'UFR du 15 juillet 2009**

Le compte-rendu du conseil d'UFR du 15 juillet 2009 est adopté à l'unanimité.

Charles-Henri BRUNEAU informe les conseillers du bilan de la campagne de recrutement 2010 :

#### Emplois BIATOS :

- Transformation du poste d'administrateur de l'IMB d'ASI en IGE ;
- Maintien du poste d'ADT au secrétariat de l'IMB pour remplacer le départ à la retraite d'Annie Polzin ;
- Création d'un poste d'ADT secrétariat du LaBRI pour renforcer l'équipe administrative sous-dotée.

Les autres demandes sont rejetées.

#### Emplois d'enseignants-chercheurs :

Contrairement aux années précédentes où seulement un tiers des postes vacants était reversé au BQR de l'établissement, pour la campagne 2010, c'est l'intégralité des postes vacants qui était remise en cause.

L'UFR obtient finalement la redistribution des emplois suivants :

- MCF25 : géométrie algébrique arithmétique et théorie des nombres (maintien)
- MCF25 : analyse harmonique, fonctionnelle et complexe (maintien)
- PR25-26 : analyse de Fourier, traitement du signal (maintien)
- MCF27 : analyse et indexation vidéo (maintien)
- PR26-25 : équations aux dérivées partielles (maintien)
- MCF25 : théorie des opérateurs, théorie spectrale (maintien)
- MCF27 : combinatoire et algorithmes (maintien)
- PR27 : génie logiciel ou traitement de l'information (maintien)
- MCF25 : géométrie analytique (maintien)

Le poste PR27 : combinatoire et algorithmes ou méthodes formelles (ex Robson) est redéployé vers l'IUT.

Le poste PR25 : analyse et interactions (ex Chevreau) est redéployé vers l'UFR STM.

Les autres demandes sont rejetées.

UNIVERSITÉ BORDEAUX 1 | SCIENCES TECHNOLOGIES

351, cours de la Libération 33405 Talence Cedex - France

Tél. : 05 40 00 60 00 - Fax : 05 56 80 08 37 | [www.u-bordeaux1.fr](http://www.u-bordeaux1.fr)

UFR MATHÉMATIQUES INFORMATIQUE

Bât A33 - 351 cours de la Libération - 33405 TALENCE CEDEX  
[ufr-mi@math.u-bordeaux1.fr](mailto:ufr-mi@math.u-bordeaux1.fr) - [www.math.u-bordeaux1.fr](http://www.math.u-bordeaux1.fr)  
Tél. : 05 40 00 64 21 - Fax : 05 40 00 69 55

## 2° Budget 2010

### ➤ Partie hors recherche

Comme en 2010, les heures complémentaires (HC) sont intégrées au budget de la composante. Cette année, la direction de l'université a attribué 65 500 € à l'UFR Math Info au lieu de 183 000€ en 2009. Cette dotation prend en compte une baisse estimée de 5% de la consommation d'HC ainsi que la "vente" potentielle d'heures conventionnées pour un montant de 164 k€ et un bonus de 15% sur cette vente potentielle.

En ce qui concerne la DGF, elle n'augmente pas cette année (identique depuis 2006 où elle avait subi une baisse de 4,2%). Elle est même amputée de la part due par l'UFR pour le salaire des 2 CAE à temps partiel. La DGF pour le CR de la direction passe donc de 17 500€ en 2009 à 13 550€ en 2010. Pour les autres CR, le directeur propose la même répartition qu'en 2009 avec cependant une modification de la sous répartition à l'intérieur du CR 1130 du département d'informatique. En effet, les responsables des sous-CR ont accepté de participer à la rémunération de l'agent contractuel chargé de l'accueil et du courrier au LaBRI. Cette rémunération est prise en partie sur les crédits du LaBRI et de la direction du département informatique.

Le directeur de l'IREM présente son budget aux conseillers.

- 1/3 de la dotation est réservée aux remboursements des frais de déplacement des enseignants de l'IREM et des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré qui participent aux travaux de l'IREM.
- 3 000 € sont destinés à l'organisation des colloques et des "journées lycéens".
- Le reste est destiné au fonctionnement de l'IREM et notamment de la reprographie (4 000 €) où sont éditées les brochures produites par l'IREM Aquitaine.

### ➤ Partie recherche

Les dotations quadriennales sont reconduites à l'identique des années précédentes.

La nouveauté introduite cette année consiste à ne plus soumettre l'intégralité de la répartition du BQR à l'avis du conseil scientifique. Seules les opérations d'envergure seront dotées par l'université. Pour les opérations plus modestes, la dotation se fera sur le budget de la composante ou en faisant appel au fonds de soutien recherche (opération mise en place en 2009, reconduite en 2010 et qui consiste à utiliser les reliquats de l'année précédente mutualisés dans les fonds de soutien de l'université).

La dotation de l'UFR pour ses projets recherche est de 62 000€.

Charles-Henri BRUNEAU propose que :

- 48 000 € soient consacrés au financement de l'année 3 des projets pluriannuels qui avaient été retenus en 2008.
- Les 14 000 € restant seront repartis après examen des projets qui seront présentés au conseil d'UFR.

Chantal Bon-Saint- Côme présente le budget 2010 de la BMI. Elle fait remarquer aux conseillers que la dotation PPF prend fin en 2010. Pour le prochain contrat quadriennal, la BMI a présenté son projet et sa demande de financement par l'intermédiaire de l'IMB. Toutefois, elle s'inquiète de la suite qui sera accordée à cette demande. Le non versement d'une dotation de fonctionnement spécifique par l'université compromettrait gravement le fonctionnement de la BMI qui a à faire face à des dépenses très importantes (80% de son budget) pour les abonnements. Le fonctionnement des abonnements aux Consortiums ne permettant pas de réduire ce type de dépenses puisque le nombre de revues comprises dans le bouquet est imposé.

Charles-Henri BRUNEAU s'engage à plaider le dossier de la BMI auprès du VP CA.

Les conseillers réfléchissent sur les financements possibles et suggèrent que des demandes de soutien financier soient adressées à l'INRIA, à l'IPB et à l'université Bordeaux 2 dont les chercheurs sont également usagers de la BMI.

Les directeurs de laboratoire présentent leur budget respectif.

Après discussion, le budget de l'UFR est voté à l'unanimité.

## 3° Nomination du directeur de l'École de Mathématiques et Informatique

Le mandat du directeur de l'EMI étant arrivé à son terme, il a été fait appel à candidature pour son remplacement. Un candidat s'est déclaré : Michel Matignon. Le Conseil de l'EMI, réuni le 10 novembre 2009, propose, à l'unanimité, Michel Matignon comme directeur de l'EMI. Consulté, le directeur du département de mathématiques pures donne un avis favorable à cette proposition.

Après discussion, le conseil vote sur la proposition faite de nommer Michel Matignon directeur de l'EMI avec délégation de signature pour les recettes et dépenses du sous-CR 1114-EMI.

**Résultat du vote :**

Nombre de votants : 19

- contre : 0
- abstention : 1
- pour : 18

Michel Matignon est élu directeur de l'École Mathématiques et Informatique, à compter du 1er janvier 2010 et pour une période de 4 ans.

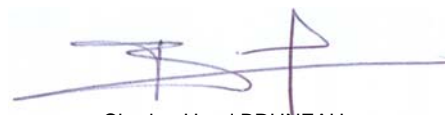
## 4° Questions diverses

### ➤ Robert Strandh informe le conseil de deux projets du département informatique :

- Demande d'habilitation en 2010 d'un master ERASMUS. Il s'agira d'une version allégée du master ERASMUS MUNDUS qui devrait quant à lui démarrer en 2011. Ce master ERASMUS fait l'objet d'un partenariat entre les universités de Munich, Bruxelles, Copenhague et Bordeaux 1. Toutes les UE de ce master sont mutualisées avec les UE du master informatique à l'exception d'une UE spécifique de 6 crédits. C'est Emmanuel Fleury qui porte le projet.
- Mise en place d'une antenne du master MIAGE au Vietnam. Le master MIAGE pourrait s'inscrire dans la continuité de la licence de gestion qui accueille environ 80 étudiants à l'université d'Hô-Chi-Minh-Ville.

### ➤ Prime d'excellence scientifique (PES) : Charles-Henri Bruneau informe les conseillers de la décision prise par la présidence de l'université de verser la PES à tous les enseignants classés A et B par l'instance nationale d'évaluation. En 2009, à l'université Bordeaux 1, la PES est versée sans modulation. Les taux appliqués sont identiques à ceux de la PEDR (basés sur le corps et le grade). Pour 2010, un groupe de travail étudie les modalités possibles de la modulation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H30.



Charles-Henri BRUNEAU  
Directeur de l'UFR